



TROUVER SA PLACE DANS LE PLAIDOYER MENÉ PAR LES JEUNES EN SDSR

**GUIDE POUR INFLUENCER
LES RÉOLUTIONS DES
NATIONS UNIES À GENÈVE**

TABLE^{des} MATIÈRES

01	REMERCIEMENTS	3
02	INTRODUCTION	4
03	COMPRENDRE LE SYSTÈME DE L'ONU À GENÈVE	7
04	L'ABC DES RÉOLUTIONS	12
05	SE PRÉPARER AUX RÉOLUTIONS	19
06	ENTRER EN CONTACT AVEC LES DIPLOMATES ET DÉCIDEUR·EUSES	23
07	JE SUIS À L'ONU À GENÈVE!	28

REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils a été développée par **Yasmine Ben Abdessalem and Aizirek Erkebaeva**

CONCEPT ET TEXTE: **Yasmine Ben Abdessalem and Aizirek Erkebaeva**

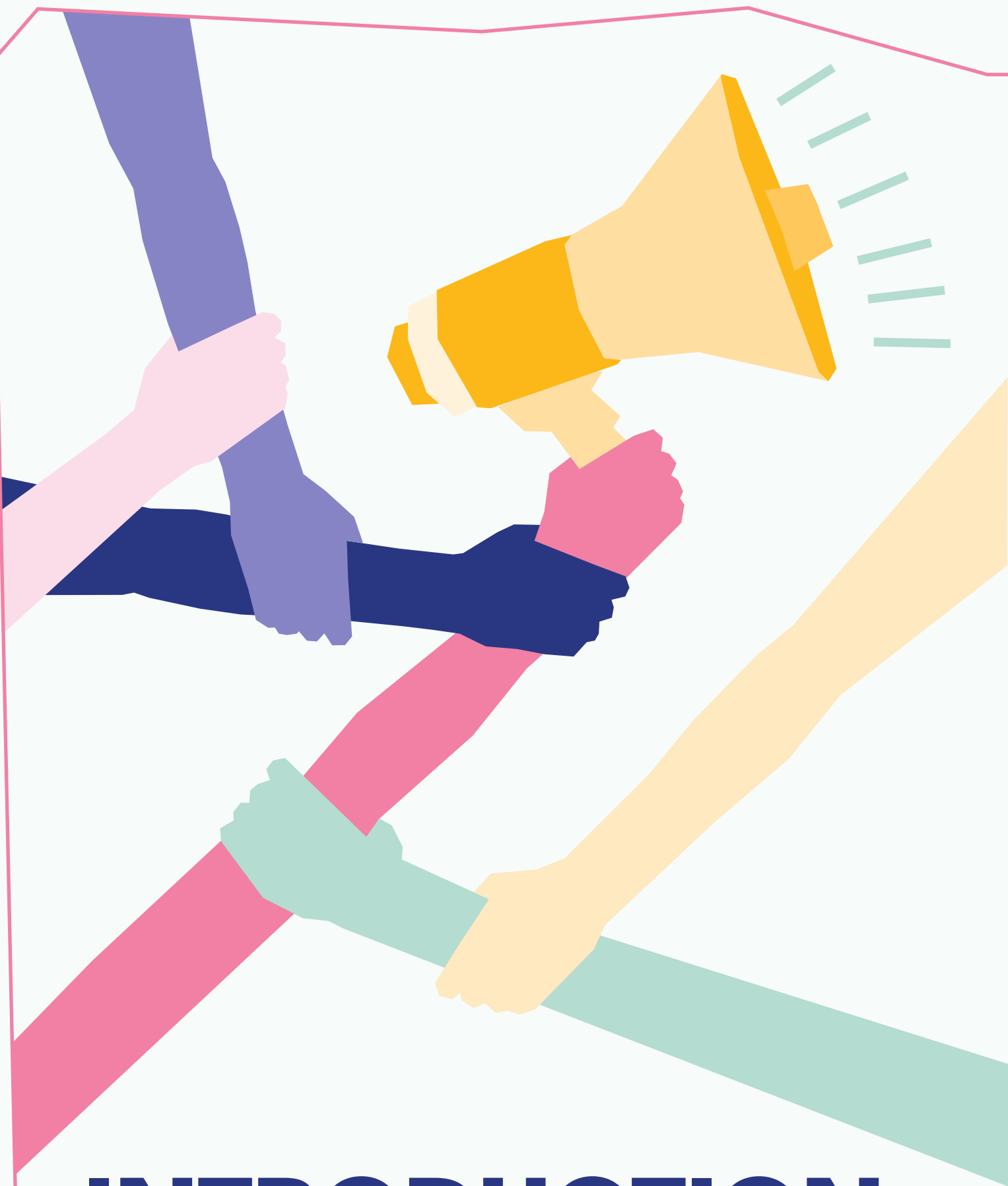
EXAMEN ET COMMENTAIRES: **International Advocacy Team of CHOICE for Youth and Sexuality**

CONÇU PAR: **dominiusmaverick**

PUBLIÉ PAR: **CHOICE for Youth and Sexuality**

DATE: **2024–2025**

Nous remercions tous ceux qui ont apporté leurs idées et leurs commentaires au cours du processus de développement.



INTRODUCTION

CH1

→ QUEL EST LE RÔLE DES NATIONS UNIES À GENÈVE?

Bienvenue!

Avez-vous déjà entendu parler de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) ? C'est un des principaux sites de l'ONU, qui est basé à Genève, en Suisse. Ce qui est génial, c'est qu'il contient à la fois le Conseil des droits de l'homme (CDH) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) des Nations Unies. Cela signifie que l'ONUG œuvre très largement à la promotion et la protection des droits humains, pour tout le monde – donc aussi pour les jeunes ! Une partie non négligeable de ces efforts va en direction de la SDSR, pour aborder des questions importantes, comme la santé, l'égalité de genre et les droits reproductifs.

Ce qui est particulier à l'ONUG, c'est que la mobilisation de la société civile y est plus favorisée qu'au siège de l'ONU à New York. Cet accès élargi permet une meilleure participation des organisations non gouvernementales (ONG) et autres parties prenantes de la société civile dans les processus de l'ONU. De ce fait, l'ONUG est devenu un carrefour essentiel pour le plaidoyer relatif aux résolutions, surtout sur les questions en lien avec les droits humains.

→ MAIS ATTENDS... QU'EST-CE QUE C'EST, EN FAIT, UNE RÉOLUTION ?

Les résolutions sont l'un des principaux outils utilisés par l'ONUG pour aborder les questions d'ordre mondial, dont la SDSR.

Malgré le rôle clé des résolutions en matière de plaidoyer pour la SDSR, celles-ci ne sont pas toujours inclusives et négligent souvent les problématiques de divers groupes de la jeunesse. Les voix des jeunes sont fréquemment absentes du plaidoyer sur le langage de l'ONU, et la mise en œuvre des résolutions. Les problématiques des jeunes sont ainsi souvent passées sous silence, ce qui crée des obstacles (économiques, politiques, sociaux, etc.) à la participation des jeunes activistes à des événements internationaux si importants. **Sans la participation des jeunes, les résolutions ne peuvent pas représenter de manière exhaustive nos besoins et nos intérêts.**

Les résolutions sont des documents officiels adoptés par les organes de l'ONU, tels que le Conseil des droits de l'homme. Les résolutions peuvent réclamer la tenue d'enquêtes, définir de nouvelles normes et créer des obligations pour les États membres.

POUR QUI EST CETTE BOÎTE À OUTILS?

Cette boîte à outils veut vous aider à mieux comprendre et appréhender les processus complexes des résolutions des Nations Unies à Genève. Que vous soyez un·e jeune défenseur·e, fassiez partie de l'ONU, preniez part à une initiative ou un mouvement de jeunes, ou à un groupe de la société civile, ce guide vous fournira les connaissances, stratégies et outils nécessaires pour vous impliquer de manière efficace à l'ONU à Genève et défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR).

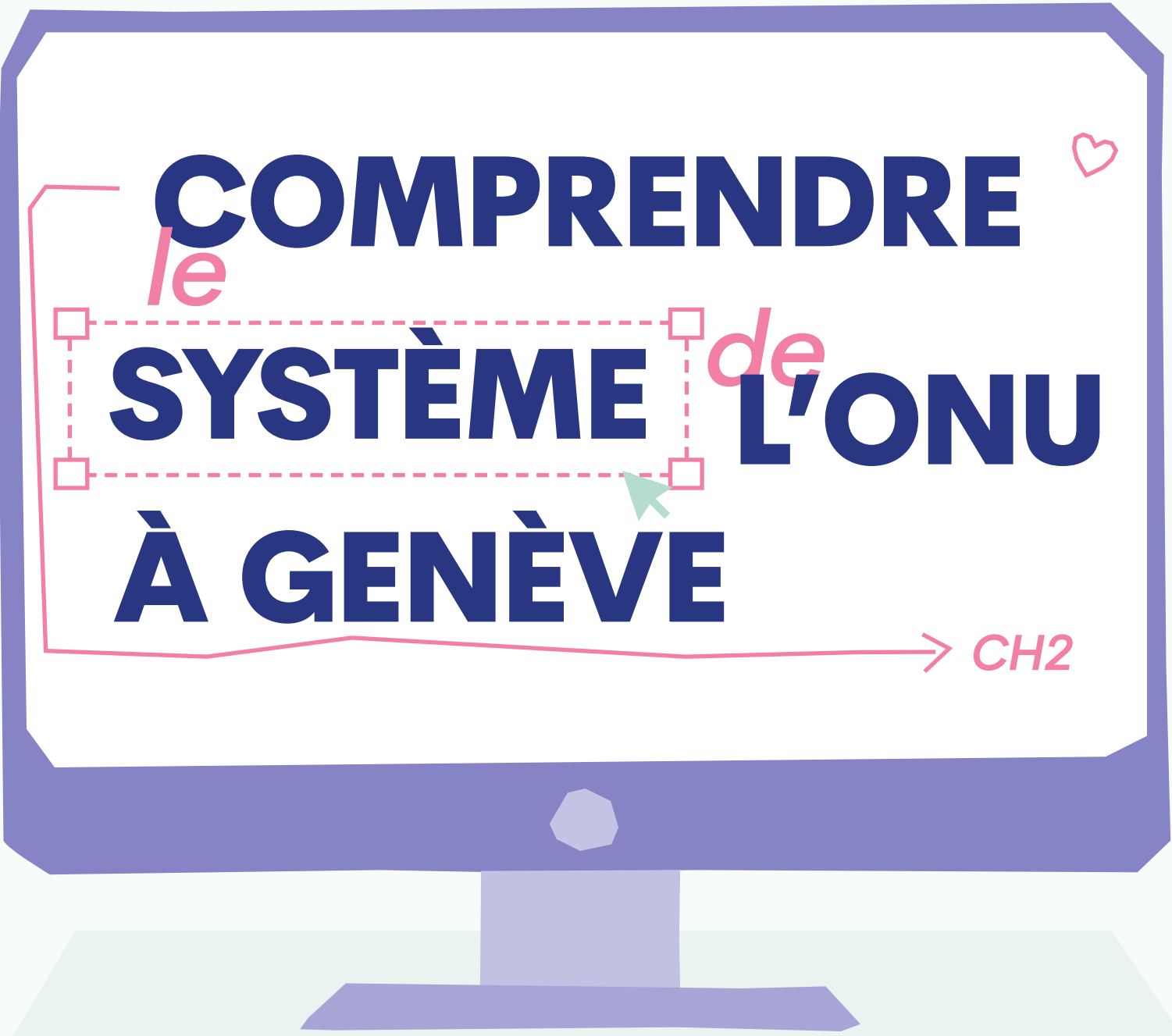
QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE BOÎTE À OUTILS?

Cette boîte à outils a pour but de vous doter, en tant que jeune activiste, des compétences et stratégies nécessaires pour un engagement réussi dans les processus de résolutions de l'ONU à Genève ! Elle détaille l'univers complexe des politiques et procédures de l'ONU, surtout en matière de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR). Nous y avons inclus des étapes pratiques pour vous aider à vous y retrouver dans les systèmes des Nations Unies et créer des coalitions solides et influentes pour un plaidoyer efficace.



**RIEN POUR
NOUS**

SANS NOUS



COMPRENDRE le SYSTÈME de L'ONU À GENÈVE

→ CH2

Plusieurs entités de l'ONU ont leur siège ou des bureaux locaux à Genève, en faisant un carrefour central où aborder de nombreux défis mondiaux, dont la santé, les droits humains, la paix dans le monde et la coopération internationale, et le développement socioéconomique.

Voici quelques-uns des principaux organes de l'ONU pertinents en matière de SDR

PRINCIPAUX ORGANES DE L'ONU POUR LA SDR	RÔLE EN MATIÈRE DE SDR	STRUCTURE	FONCTIONNEMENT
01 Conseil des droits de l'homme (CDH)	Le CDH est un organe intergouvernemental pour la promotion et la protection des droits humains dans le monde entier.	Il est composé de 47 États membres élus par l'Assemblée générale de l'ONU, et se réunit régulièrement lors de sessions.	Il aborde la SDR par le biais de résolutions, de procédures spéciales et d'examens périodiques universels (EPU).
02 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	> L'ONUSIDA mène les efforts mondiaux d'éradication du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030. > Il intègre la SDR dans ses stratégies afin d'aborder les intersections entre VIH et santé sexuelle.	C'est un programme commun d'agences onusiennes, dirigé par une directrice exécutive.	Il met en œuvre des stratégies, apporte un soutien technique et supervise les interventions mondiales en matière de VIH/sida.
03 Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)	Le HCDH est la principale entité de l'ONU sur les droits humains, responsable de la promotion et la protection des droits humains et des libertés tels que mentionnés dans la Déclaration universelle des droits humains.	C'est un bureau indépendant au sein du Secrétariat de l'ONU, dirigé par un Haut-Commissaire.	Il supervise les situations relatives aux droits humains, fournit une assistance technique et plaide en faveur des droits dans le monde entier.
04 Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	Le HCR protège et soutient les personnes forcées de quitter leur foyer du fait de conflits et de persécutions.	Basé à Genève, le HCR a des bureaux dans le monde entier.	Il fournit des abris, de l'aide et plaide en faveur des droits des personnes réfugiées, notamment en matière d'accès aux services de soins de santé.
05 Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)-bureau de Genève	L'UNICEF promeut les droits et le bien-être des enfants dans le monde entier, et notamment leurs SDR.	Il est inclus dans la structure globale de l'UNICEF, centré sur l'élaboration de politiques et de programmes.	Il travaille sur des initiatives en lien avec la santé, l'éducation et la protection des adolescent·es.

06 Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	> L'UNFPA œuvre en faveur de la garantie de la santé et des droits sexuels et reproductifs pour toutes et tous. > Il plaide en faveur de politiques qui défendent les droits des femmes et des jeunes.	Il travaille avec des gouvernements et des ONG dans le monde entier.	Il apporte une assistance technique, plaide en faveur de changements politiques et fournit des services de santé reproductive.
07 Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)	ONU Femmes plaide en faveur de politiques et de pratiques qui promeuvent l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, dont une SDSR complets.	C'est une agence dédiée au sein du système de l'ONU, dirigée par une directrice exécutive.	Elle soutient le plaidoyer politique et la mise en œuvre de programmes visant l'autonomisation des femmes dans le monde entier.
08 Organisation mondiale de la Santé (OMS)	L'OMS définit des normes sanitaires mondiales et fournit des directives en matière de SDSR.	C'est une agence spécialisée au sein du système de l'ONU, gouvernée par les États membres.	Elle coordonne les interventions sanitaires à l'échelle mondiale, fournit une assistance technique et définit des directives en matière de politiques de santé

Il y a plusieurs sessions chaque année, au cours desquelles il est possible d'intervenir auprès de ces organes. Mais si vous souhaitez un bref aperçu de ce qui pourrait intéresser un·e jeune passionné·e par la SDSR, voici trois événements auxquels vous pourriez participer :

- 01| Les sessions du Haut-Commissariat aux droits de l'homme : le** HCDH organise trois sessions régulières par an au Palais des Nations. Au cours de ces sessions, identifiez les tables rondes et résolutions en lien avec la SDSR. Astuce pro : Assistez au processus d'EPU pour voir comment les pays communiquent leurs progrès en matière de SDSR.
- 02| Réunions d'experts du HCDH :** Tout au long de l'année, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme tient des réunions d'expert·es sur divers sujets en lien avec les droits humains, dont la SDSR. Ces rassemblements de moindre ampleur sont idéaux pour approfondir des thématiques spécifiques.
- 03| Événements préparatoires à Genève pour la Commission de la condition de la femme (CSW) :** Bien que les sessions principales de la CSW se déroulent à New York, Genève organise souvent des événements préparatoires. Ce sont d'excellentes occasions de participer à des discussions sur l'égalité de genre et la SDSR à un niveau plus accessible.

N'oubliez pas que nombre de ces événements proposent une participation en ligne, les rendant ainsi plus accessibles aux jeunes du monde entier. Pour connaître les prochaines sessions en lien avec la SDSR et vous y inscrire, consultez les sites web officiels de l'ONUG.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS À PLAIDER POUR LA SDSR ET LES DROITS DES JEUNES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (À GENÈVE)?



Bien que la promotion du plaidoyer en faveur de la SDSR et le soutien des voix des jeunes fassent partie des missions de chaque organe et organisation de l'ONU, l'expérience des activistes et la recherche démontrent que la plupart des organisations de l'ONU continuent d'ignorer les questions politiques mondiales, dans un effort de demeurer « neutre » ou « apolitique ». Cela est évident lorsque l'on note que seuls 2,2 % des délégués à l'Assemblée générale de l'ONU avaient moins de 35 ans en 2021. En plus de cela, les jeunes sont souvent exclus d'une participation significative dans l'élaboration des politiques internationales de SDSR. De fait, un examen mené par l'UNESCO a dévoilé le manque de mécanismes efficaces permettant l'inclusion des jeunes dans la majeure partie des domaines politiques, et que l'efficacité des modèles actuels de mobilisation de la jeunesse n'est que trop rarement évaluée.

En outre, il est important de comprendre que le plaidoyer en faveur de la SDSR et la promotion des voix des jeunes ne peuvent être efficaces sans analyse de la situation politique mondiale, surtout lorsque plus de 65 pays ont libéralisé leurs lois sur l'avortement **depuis 1994 grâce à des mouvements politiques nationaux plutôt que suite à des initiatives de l'ONU.**

Finalement, des obstacles financiers et logistiques freinent également la participation des jeunes dans les actions de plaidoyer pour la SDSR dans les forums internationaux. Genève, lieu où se tiennent de nombreuses conférences de l'ONU, est l'une des villes les plus chères du monde. Il est donc très compliqué pour les jeunes – surtout des pays à revenu faible et intermédiaire – de pouvoir y venir et s'y loger. Même lorsque des financements sont disponibles, la question des visas et les obstacles bureaucratiques retardent ou empêchent souvent la participation des jeunes, diminuant d'autant la diversité des jeunes voix représentées.

DES DIFFICULTÉS... MAIS PAS QUE !

Il y a, heureusement, des manières de ne pas se laisser arrêter par tous les obstacles mentionnés et d'avoir une réelle influence sur le processus en cours à l'ONUG. Passer par le Conseil des droits de l'homme est l'une d'entre elles. Alors que CHOICE est généralement présente à l'ONU sous toutes ses formes (nous sommes allé·es à New York, à Genève et à Nairobi plusieurs fois pour défendre nos droits !), l'ONUG est de loin le lieu où nous pouvons avoir le plus d'influence, par le biais des résolutions.

Il est généralement plus facile d'avoir une influence sur les résolutions de l'ONU à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) qu'au siège de New York. Cela est dû à l'accès privilégié de la société civile et des possibilités qu'elle a de participer à Genève. À l'ONUG, les organisations de la société civile (OSC), dont les groupes menés par des jeunes, ont un meilleur accès aux négociations et consultations informelles avec des diplomates. Cet accès informel permet aux OSC de s'exprimer directement, de prendre part à des dialogues avec les décideur·euses et de potentiellement influencer le langage et les priorités des projets de résolutions.

À l'inverse, au siège des Nations Unies à New York, les négociations formelles sont plus fermées et l'accès aux espaces de négociation est très limité pour les parties prenantes non étatiques. L'influence de la société civile est souvent limitée aux événements parallèles ou aux consultations en dehors des processus formels de négociation, compliquant d'autant l'influence directe sur le langage utilisé dans les résolutions. Cette différence d'accessibilité entre l'ONUG et le siège de New York a incité de nombreux groupes de plaidoyer à concentrer leurs efforts sur Genève, où ils peuvent plus activement influencer les résultats des résolutions, particulièrement dans des domaines tels que la SDSR.

Chez CHOICE, nous nous mobilisons surtout au niveau du langage progressiste et des résolutions en matière de SDSR au Conseil des droits de l'homme !

CH3 <

L'ABC DES RÉOLUTIONS

Comme expliqué précédemment, la principale manière d'influencer les processus à l'ONUG, et de plaider en faveur d'un langage sur la SDR et la jeunesse qui soit progressiste, est de travailler sur les résolutions. Nous détaillons ci-après tout ce que vous devez savoir à propos de la structure des résolutions !

COMPRENDRE LA [STRUCTURE ET LE LANGAGE DES RÉSOLUTIONS

STRUCTURE

Une résolution prend la forme d'une longue phrase, divisée en **deux** parties principales:

> les clauses de préambule

qui présentent le contexte ou l'objet de la résolution ; et

→ les clauses opératives

qui contiennent les mesures à prendre ou recommandations émises.

LANGAGE

Les résolutions utilisent un langage formel et diplomatique, avec des verbes et clauses spécifiques.

Les préambules commencent souvent par des participes ou des adjectifs tels que

"Rappelant" "Constatant"

La partie opérative commence par des verbes d'action au présent, tels que

"Demande" "Prie" ou "Décide".

FORMATTING

Chaque paragraphe est distinct, et généralement numéroté (pour les clauses opératives) ou porte une lettre (pour les sous-paragraphe).

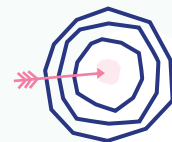
TECHNIQUES DE RÉDACTION

EFFICACE



> Viser la clarté et la concision

Il faut utiliser un langage direct pour éviter toute mauvaise interprétation, mais également bien choisir l'emplacement des mots : plutôt en début de paragraphe qu'à la fin, sous forme de liste, en début de phrase, etc.



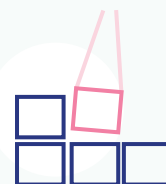
> Viser la précision

Il faut donner des détails sur qui devrait prendre des mesures, quelles mesures devraient être entreprises, et quand cela devrait se faire. La résolution doit être aussi 'SMART'¹ que possible.



> Utiliser des verbes forts

Il faut choisir des verbes qui traduisent le niveau souhaité d'urgence et d'engagement. Pour de plus amples informations sur la manière de donner à votre résolution un sens accru fort d'urgence ou de légitimité, et pour utiliser les bons verbes, vous pouvez consulter notre Guide du langage à l'ONU (pour l'instant disponible en anglais uniquement)



> S'appuyer sur des éléments de langage existants

Se référer à des résolutions précédentes, des éléments de langage acceptés ou des accords internationaux renforce la légitimité de la résolution. Si le langage utilisé est totalement nouveau, il est important d'en justifier l'inclusion en le mettant en lien avec les besoins actuels au niveau mondial ou des problématiques émergentes, tout en veillant à ce que ces éléments de langage répondent aux critères de pertinence et de faisabilité dans le cadre de l'ONU.

1 | SMART est un acronyme qui sert à définir des objectifs ou indicateurs efficaces, pour s'assurer qu'ils sont clairs et réalisables. Chacune des lettres représente un critère spécifique:

S → **Spécifique**: l'objectif doit être clair et spécifique, définissant exactement ce qui doit être fait.

M → **Mesurable**: il doit inclure des critères permettant de mesurer les progrès et de savoir quand l'objectif a été atteint.

A → **Atteignable**: l'objectif doit être réaliste et atteignable, au vu des ressources disponibles et des contraintes.

R → **Réaliste**: il doit être aligné sur les objectifs élargis et avoir du sens pour la personne ou l'organisation qui le définit.

T → **Temporellement défini**: l'objectif doit avoir un délai ou un cadre temporel clair, créant un sentiment d'urgence et présentant un calendrier de réalisation.

Timing is key



Getting your language [included in resolutions]

L'ébauche, l'avant-projet et le texte final sont différentes étapes de la rédaction d'une résolution de l'ONU, chacune offrant des occasions pour le plaidoyer et l'introduction de nouvelles idées et éléments de langage:

01

L'ÉBAUCHE DE L'AVANT-PROJET (PRE-ZERO DRAFT, EN ANGLAIS)

: Il s'agit de la toute première étape de la rédaction. Elle repose souvent sur les consultations et propositions initiales d'un groupe principal qui travaillera sur la résolution durant tout le processus. Il s'agit d'une présentation préliminaire ou collecte d'idées qui constitueront la base de l'avant-projet. À cette étape, les défenseur·es ont davantage de possibilité d'influence sur l'orientation que prendra la résolution. C'est ici que nos contributions (en tant que société civile et défenseur·es !) sont les plus puissantes possibles, car certains États nous voient comme des expert·es sur des thématiques précises, telles que la SDSR, la jeunesse, l'éducation, alors que certaines organisations pensent à nous pour le climat, etc

02

L'AVANT-PROJET (ZERO DRAFT, EN ANGLAIS):

Il s'agit du premier projet officiel du texte de la résolution, préparé par les coprésident·es (que l'on appelle informellement les « porte-plume ») du processus de négociation. Il servira de point de départ pour les négociations officielles entre États membres. L'avant-projet inclut généralement les contributions de la société civile, ainsi que celles des États, créant dès lors des zones de tension, de désaccord et de compromis. Cette étape est essentielle pour nous, défenseur·es, car nous devons veiller à ce que nos priorités soient incluses ou défendues dans ce texte initial.

03

RÉVISIONS DES PROJETS

(RÉV 1, RÉV 2)

Un ou plusieurs projets de texte révisés peuvent faire suite à l'avant-projet. Ces projets incluront les modifications suite aux négociations entre États et donneront aux défenseur·es l'occasion de protéger les éléments de langage essentiels. Pour nous, cependant, l'important à ce stade est généralement de conserver le langage existant, plutôt que d'introduire de nouveaux concepts, car le texte se rapproche de sa finalisation.

→ 04 TEXTE FINAL

Il s'agit de la version validée de la résolution, lorsque les négociations ont pris fin. Il représente le consensus auquel les États membres sont parvenus, et est adopté par l'organe compétent de l'ONU. À cette étape, les seules modifications possibles sont des corrections d'ordre technique.

Dans le domaine du plaidoyer en matière de SDR, définir des objectifs SMART peut rendre les initiatives plus concrètes et aider à suivre les progrès dans le temps. Un exemple d'objectif SMART pourrait être : « Augmenter la participation des jeunes dans les discussions sur les politiques de SDR de 30 % au cours des 12 prochains mois en garantissant des financements pour les déplacements et l'hébergement. »

TRUCS ET ASTUCES

POUR INFLUER SUR UNE RÉOLUTION

COLLABORER, ET

RÉSEAUTER,

TRÈS TÔT

Il est ESSENTIEL de choisir le bon moment! Les étapes de l'ébauche et de l'avant-projet constituent les meilleurs moments durant lesquels proposer de nouvelles idées et éléments de langage. Les défenseur·es doivent veiller à rapidement créer des liens avec des diplomates clés, réseauter et faire des contributions lors des consultations en amont de ces avant-projets. N'ayez pas peur de contacter les gens, et rejoignez de manière proactive les boucles de courriels et les groupes WhatsApp qui travaillent sur ces questions !

BÂTIR DES COALITIONS

Ce processus de rédaction nous donne le temps d'identifier les États alliés et de bâtir des coalitions avec d'autres ONG, en vue de soutenir des éléments de langage ou des positions spécifiques.

MENER DES ACTIONS DE PLAIDOYER STRATÉGIQUE PAR LE BIAIS DES NOTES D'ORIENTATION

Tout au long de l'évolution du texte, passant de l'avant-projet au texte final, les défenseur·es peuvent suivre les modifications et centrer leurs efforts sur la défense des éléments prioritaires de langage, ou proposer des alternatives pour les passages problématiques. À cette étape, vous pouvez proposer des notes d'orientation aux délégations sur des thèmes précis, ou votre expertise technique afin de les convaincre de retenir certains éléments de langage, ou propositions.

MODELER LES ÉLÉMENTS DE LANGAGE

Imaginez, par exemple, qu'une résolution sur la jeunesse soit centrée sur la santé mondiale. Lors de la rédaction de l'avant-projet, de jeunes défenseur·es pourraient vouloir inclure la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) comme thème clé. Ce faisant, les défenseur·es ne sont pas seulement concentré·es sur des éléments de langage spécifique, mais façonnent bel et bien le programme global des discussions qui suivront : elles et ils permettent en quelque sorte à la SDSR d'être l'élément central, plutôt que le climat ou le numérique, par exemple. Inclure des éléments de langage le plus tôt possible a une influence sur les questions en lien avec la jeunesse qui seront débattues, et augmente la probabilité que ces thématiques restent au cœur des discussions tout au long du processus de négociation, et qu'elles soient ainsi intégrées à la résolution finale.

PARVENIR À UN COMPROMIS ET NÉGOCIER

Comprendre la progression de l'avant-projet au texte final nous aide à savoir quand il est possible de faire pression en faveur de certains éléments de langage (quand cela en vaut la peine) et quand accepter des compromis afin de préserver les priorités essentielles. Au bout du compte, nous essayons toutes et tous d'être diplomates et apprenons à déterminer stratégiquement sur quels éléments faire des compromis!

PASSONS À L'ENTRAÎNEMENT

Comparez ces deux résolutions : à votre avis, laquelle est plus solide en matière de structure et d'éléments de langage?

RÉSOLUTION A

Le Conseil des droits de l'homme

- + Reconnaisant l'importance de la participation des jeunes aux processus décisionnels,
- + Encourage les États membres à envisager d'inclure des jeunes dans les discussions sur les politiques ;
- + Suggère la création de conseils de jeunes au niveau national ;
- + Demande la tenue d'une étude plus poussée sur l'impact de l'engagement des jeunes dans les processus politiques

RÉSOLUTION B

Le Conseil des droits de l'homme

- + Réaffirmant le rôle essentiel des jeunes en tant que forces motrices du changement et partenaires clés dans la réalisation d'un développement et d'une paix durables,
- + Demande aux États membres de veiller à une participation significative des jeunes à tous les niveaux dans les processus décisionnels, et notamment la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes qui ont un impact sur leur vie ;
- + Incite les États membres à mettre en place des conseils de jeunes ou à les renforcer en les dotant des ressources adéquates et d'un mandat leur permettant d'avoir une influence sur les prises de décisions politiques ;
- + Demande au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de rédiger, en consultation avec des organisations menées par des jeunes, une série de directives sur la mise en place de structures de gouvernance favorables aux jeunes à destination des États membres ;
- + Décide de nommer un·e Rapporteur·euse spécial·e sur les droits des jeunes afin de suivre et rendre compte de la situation des jeunes dans le monde, en insistant sur leur participation dans les affaires publiques

Points auxquels réfléchir

- + Quelle résolution utilise des éléments de langage plus affirmés et portés sur l'action?
- + Quelles sont les différences entre les structures des deux résolutions ?
- + Quelle résolution propose des actions plus spécifiques et concrètes ?
- + Comment chacune des résolutions aborde-t-elle l'inclusion des voix des jeunes dans toute leur diversité ?
- + Laquelle des résolutions pensez-vous être la plus efficace pour promouvoir la participation des jeunes, et pourquoi ?



SE PRÉPARER **AUX** RÉSOLUTIONS

CH4

Il est super utile de vous sentir prêt·e et en confiance avant (et pendant) votre séjour à Genève ! Se préparer à travailler sur des résolutions revient à consolider vos connaissances et prévoir de bonnes tactiques de plaidoyer. Cette section décompose les principales étapes et présente des astuces pour vous préparer à prendre la parole sur les résolutions en lien avec la SDSR : quoi apprendre, quelles infos rechercher, et quelles stratégies peuvent vous aider à atteindre vos objectifs, et bien plus encore.

PHASE 01

CONSOLIDER VOTRE BASE DE CONNAISSANCES

→ COMPRENDRE LA TERMINOLOGIE ET LES PROCÉDURES DE L'ONU

Familiarisez-vous avec la terminologie spécifique utilisée aux Nations Unies, et surtout les **contentious terms and "red lines"** qui peuvent être importants lors des négociations et des discussions. Des termes comme « droits reproductifs » plutôt que « santé reproductive », par exemple, peuvent avoir des sous-entendus différents et modifier le ton et la manière dont votre plaidoyer est perçu. Vous pouvez également vous informer sur le langage du plaidoyer à l'ONU en lisant notre boîte à outils *The Advocate's Guide to UN Language*²

→ CONSULTER LES RÉOLUTIONS EXISTANTES ET LES ENGAGEMENTS CLÉS DES ÉTATS

Étudiez les résolutions qui ont déjà été adoptées, ainsi que les engagements clés pris par les États membres. Par exemple, la résolution sur l' « Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes : éliminer la violence familiale³ » adoptée par le CDH le 2 juillet 2015 est la toute première résolution de l'ONU à avoir inclus les termes « éducation sexuelle complète » et « violence dans le couple ». Consulter cette résolution , et d'autres, vous permettra d'analyser les différentes étapes du plaidoyer et les éléments de langage utilisés par les pays participant aux négociations en vue de parvenir à un consensus.

Pour cela, nous nous appuyons souvent sur :

- + *L'Outil de plaidoyer pour l'ONU*⁴
- + *le Portail des résolutions de l'ONU en matière de droits humains*⁵

² <https://www.choiceforyouth.org/assets/Toolkits/youth-led-advocacy/UN-Language-Tool-2017-1.pdf>

³ https://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/RES/29/14

⁴ Projet collaboratif de Fòs Feminista et de l'Initiative pour les droits sexuels (Sexual Rights Initiative), cet outil cherche à autonomiser les défenseur·es et délégué·es en leur facilitant l'accès aux résolutions de l'ONU, aux orientations d'expert·es et aux ressources techniques. Il vise à faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) au niveau mondial et à responsabiliser les gouvernements quant à leurs engagements.

L'outil propose deux sections principales:

1. Une **base de données** de documents intergouvernementaux adoptés et d'orientations d'expert·es en lien avec la SDSR ; et
2. Une liste de termes-clés relatifs à la SDSR, avec des exemples de langage convenu, de définitions et de ressources supplémentaires

Cet outil est une ressource très utile, car elle propose aux personnes qui promeuvent la SDSR des informations essentielles et le langage nécessaire pour s'y retrouver et avoir un véritable impact lors des discussions à l'ONU.

⁵ Le Portail des résolutions en matière de droits humains fournit des informations sur, et un accès à toutes les résolutions jamais adoptées par le Conseil des droits de l'homme, ainsi que toutes les résolutions adoptées par le Troisième comité de l'Assemblée générale, depuis 2006.

01

Il est essentiel de consolider vos connaissances – surtout à cause de ce que l’on appelle les éléments justificatifs. Dans le plaidoyer aux Nations Unies, « la justification » est en quelque sorte la raison logique et l’explication derrière les mots et clauses que nous souhaitons ajouter aux résolutions et autres documents de l’ONU. Lorsque vous voulez inclure de nouveaux éléments de langage, ou que vous défendez un langage existant dans une résolution de l’ONU, une justification solide est super importante, et ce pour plusieurs raisons :

- + La justification est ce qui contribue à persuader les États membres de soutenir les éléments de langage que vous proposez. Elle explique pourquoi certains termes ou certaines idées devraient être inclus et défend leur intérêt (à l’aide de preuves scientifiques, de traités précédemment signés, voire de la démonstration que ce langage était déjà un « langage convenu »). Ceci est particulièrement important si le langage est nouveau ou qu’il pourrait être litigieux pour certains États membres.
- + Une bonne justification peut contribuer à créer une unité entre des pays ayant des opinions divergentes. En expliquant les raisons concrètes du choix d’éléments de langage, les défenseur·es peuvent répondre à toutes les inquiétudes et parvenir à un terrain d’entente. Ceci compte beaucoup à l’ONU, où les résolutions ont besoin d’un soutien élargi pour être adoptées.
- + Une justification claire démontre également comment les éléments de langage s’inscrivent dans les priorités actuelles de l’ONU, du droit international et des standards en matière de droits humains. Créer un lien avec ces cadres de plus grande ampleur renforce l’argumentaire et démontre la manière selon laquelle le langage contribue à la réalisation des objectifs de l’ONU.
- + Lorsque l’on propose des éléments de langage nouveaux ou potentiellement litigieux, disposer d’une justification solide peut même anticiper les objections. En préparant des contre-arguments, les défenseur·es peuvent mieux plaider pour leur cause.

PHASE 02

DÉVELOPPER VOTRE STRATÉGIE DE PLAIDOYER EN MATIÈRE DE RÉOLUTIONS

IDENTIFIER VOS MESSAGES CLÉS ET LES ÉLÉMENTS DE LANGAGE IMPORTANTS QUE VOUS SOUHAITEZ DÉFENDRE/RENFORCER

Commencez par définir les principaux messages que vous souhaitez partager, et les éléments spécifiques de langage que vous voulez protéger ou améliorer dans les résolutions. Par exemple, si vous plaidez en faveur de l’éducation complète à la sexualité, votre message clé pourrait être de souligner comment l’enseignement de la santé sexuelle auprès des jeunes peut contribuer à diminuer les taux d’infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non prévues.

02

CARTOGRAPHIER VOS ALLIÉ·ES POTENTIEL·LES, LES INDÉCIS·ES ET LES OPPOSANT·ES

- + **Les alliés·es potentiel·les** : Identifiez les pays ou régions qui soutiendront probablement vos efforts de plaidoyer. Par exemple, il est probable que les pays d'Amérique du Sud soient de forts alliés du plaidoyer en faveur de la SDSR.
- + **Les indécis·es** : Identifiez quels États sont indécis ou pourraient être persuadés de soutenir votre point de vue.
- + **Non alliés·es** : Notez les pays ou entités qui s'opposeront probablement à votre plaidoyer. Certains pays, par exemple, pourraient s'opposer à l'éducation complète à la sexualité du fait de croyances culturelles ou religieuses. Il est bon de garder à l'esprit que certains États sont bien plus flexibles qu'on pourrait le penser!

CARTOGRAPHIER LES ÉTATS ET L'OPPOSITION

Observez attentivement la position des différents pays sur vos thèmes de plaidoyer. Déterminez s'ils vous soutiennent, s'opposent à vous ou sont indécis. Vous pourriez créer une carte visuelle, ou un tableau indiquant la position des États sur les politiques de SDSR. Gardez à l'esprit qu'un pays peut vous soutenir sur une question, telle que la participation des jeunes, mais s'opposer à vous sur une autre, telle que la SDSR. Par exemple, nous avons par le passé travaillé avec un pays qui était un allié solide en matière de SDSR, sauf sur la question de l'avortement – ce qui nous montre bien la complexité et la nuance de ces prises de position.

DÉFINIR UN PLAN D'ACTION ET UN CALENDRIER

Rédigez un plan d'action détaillé qui définit les différentes étapes que vous suivrez pour atteindre vos objectifs de plaidoyer. Pour une session du Conseil des droits de l'homme (CDH) en mars, commencez à prévoir vos activités de plaidoyer quelques mois auparavant, pour vous assurer que vos messages aient le temps d'atteindre les bonnes personnes. Décidez s'il vaut mieux que vous participiez à la première ou la deuxième semaine de la session (ou les deux, si vous en avez la possibilité !), selon vos actions, en fonction du programme et de la présence des délégué·es.

ENTRER *EN* CONTACT AVEC *LES*



→ **DIPLOMATES *ET*
DÉCIDEUR·EUSES**

Pour avoir un réel impact sur les résolutions, il est très important d'entrer en contact avec des diplomates et des décideur·euses.

Ce sont les personnes qui détiennent le pouvoir d'impacter les modifications politiques : rester en contact avec elles peut nous aider à plaider plus efficacement en faveur des thématiques qui nous importent.

La première étape pour entrer en contact avec elles et eux est d'identifier les personnes clés et les missions concernées par votre plaidoyer. Vous devrez faire des recherches sur les États membres qui jouent un rôle prépondérant en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) et identifier qui sont leurs représentant·es à l'ONU. Commencez par consulter la liste des membres des comités et groupes de travail importants de l'ONU dont le travail porte essentiellement sur la santé, les droits humains, l'égalité de genre, et d'autres thèmes encore.

Portez une attention particulière aux

MISSIONS PERMANENTES



ce sont les principaux points de contact des États membres à l'ONU. Si vous faites un plaidoyer en faveur de politiques de soins de santé prenant en compte le genre, par exemple, identifiez les missions qui, par le passé, ont soutenu ou se sont opposées à de telles mesures.

DIPLOMATES CONCERNÉ·ES



identifiez les diplomates ayant un passé dans, ou un intérêt pour la santé, les droits humains, l'égalité de genre, le plaidoyer en faveur des personnes LGBTQIA+, les droits des personnes en situation de handicap et/ou la justice raciale. Un·e diplomate ayant, par exemple, déjà travaillé sur des initiatives sur la santé des femmes peut être plus réceptif·ve au plaidoyer pour la SDSR.

TECHNIQUES ET ASTUCES POUR ENTRER EN CONTACT ET CRÉER DES RELATIONS

+ LA SENSIBILITÉ CULTURELLE

comprenez et prenez en compte les différents contextes culturels qui ont une influence sur les points de vue en matière de SDR. Nous sommes toutes et tous ici pour apprendre les un·es des autres !

+ LES POSSIBILITÉS LINGUISTIQUES

les sessions du CDH se déroulent dans les langues officielles de l'ONU, ce qui peut remettre en cause l'égalité de participation de certain·es activistes en matière de communication et de plaidoyer. Contacter des collègues d'organisations alliées qui peuvent vous aider à traduire vos messages en d'autres langues peut se révéler un bon moyen de renforcer vos connexions ! Chez CHOICE, par exemple, nous avons des collègues qui parlent anglais, espagnol, russe, kirghize, néerlandais, hindi et d'autres langues encore !

+ UNE BONNE UTILISATION DES DONNÉES

utilisez des sources et des données probantes fiables pour appuyer vos arguments, dont des données qui soulignent les approches intersectionnelles et décoloniales (p. ex. les différents impacts de la SDR selon le groupe de personnes).

+ LA CONSTITUTION DE COALITIONS

identifiez d'autres organisations et groupes qui ont les mêmes objectifs ou missions que vous et collaborez avec eux. Un front intersectionnel uni peut donner plus de portée à votre message et témoigner d'un soutien élargi envers vos initiatives.

+ LA PROPOSITION D'EXPERTISE

Positionnez-vous, ou votre organisation, en tant que ressource en proposant votre expertise, des informations ou de l'aide sur des questions d'intérêt mutuel.

IL EST TOUJOURS IMPORTANT D'ACCORDER LA PRIORITÉ À VOTRE SANTÉ MENTALE. N'OUBLIEZ PAS QUE VOS EFFORTS SONT TOUJOURS SUFFISANTS, CAR VOUS FAITES DÉJÀ UN GROS TRAVAIL EN MATIÈRE DE PLAIDOYER POUR LA SDSR

PRÉPARER ET FAIRE DES PRÉSENTATIONS EFFICACES

Il peut sembler intimidant de faire des pitch de plaidoyer efficaces devant des décideur·euses. Mais, la plupart du temps, cela donne des résultats positifs, ou au moins une discussion agréable. Un super pitch peut attirer l'attention et donner envie de soutenir votre cause.

Voici comment préparer et faire des pitch qui vont droit au but:

♥ **Utiliser le langage inclusif**

utilisez un langage inclusif de différents groupes de personnes, et qui leur est accessible.

♥ **Utilisez des arguments éprouvés**

Appuyez votre pitch à l'aide de données et de données probantes. Par exemple, partagez des études qui démontrent à quel point l'accès à des services de santé reproductive peut diminuer les taux de mortalité maternelle et améliorer la santé publique en général.

♥ **Connaître son auditoire**

Renseignez-vous sur le pays du ou de la diplomate, et sa position sur la SDSR. Adaptez votre pitch à ses priorités. Par exemple, si vous parlez à une personne d'un pays qui soutient les droits des femmes, soulignez comment les politiques de SDSR s'intègrent dans les thématiques qui les intéressent. Faites également attention aux questions qui pourraient les rebuter, telles que les droits des personnes LGBTQI+. Mentionner des questions litigieuses pourrait mettre un terme à votre pitch avant même de la commencer, vous coûtant potentiellement un·e allié·e qui pourrait soutenir d'autres aspects de la SDSR.

♥ **Viser la clarté et la concision**

Votre pitch doit être direct et clair. Soulignez les principaux avantages et les impacts positifs des initiatives en matière de SDSR. Lorsque vous parlez à des diplomates, il est important de savoir clairement « quelle est votre demande ». Pensez à ce que vous pouvez leur offrir, tel qu'une note d'orientation ou une invitation à un événement parallèle, ou demandez des actions spécifiques, telles que signer un document ou plaider en faveur de certains éléments de langage lors d'une discussion

ASSURER UN SUIVI ET ENTREtenir LES CONNEXIONS

D'UNE SESSION

Créer et entretenir des relations avec des diplomates est un aspect essentiel du plaidoyer efficace avec le langage de l'ONU, mais cela nécessite une approche pragmatique et adaptable. Puisque les diplomates changent généralement de fonction tous les ans ou tous les deux ans, les défenseur·es doivent s'attendre à créer de nouvelles connexions, tout en utilisant celles déjà en place. Cette constante rotation ne doit pas vous décourager. Au contraire, c'est une occasion d'élargir votre réseau et de peaufiner vos stratégies de plaidoyer. Rester en contact avec des diplomates qui partent peut être très utile, car elles et ils peuvent souvent vous présenter à la personne qui les remplace, vous donnant ainsi une bonne occasion de créer de nouvelles relations.

Lorsque vous interagissez avec des diplomates, concentrez-vous sur le partage d'informations concises et pertinentes, en lien avec leurs intérêts et préoccupations. N'oubliez pas que les diplomates gèrent de nombreuses questions, donc faites en sorte que votre plaidoyer leur reste en mémoire en leur donnant des informations uniques ou des solutions. Faites également attention au calendrier diplomatique et prévoyez de les contacter à des moments clés de prise de décision. Enfin, s'il est important de rester professionnel·le, ne sous-estimez pas le pouvoir des connexions personnelles. Montrer un réel intérêt pour le passé ou l'expérience d'un·e diplomate peut contribuer à créer un lien durable, au-delà de la durée de leur mandat actuel. Et n'oubliez pas de rester en contact ! Obtenez leur carte de visite, leur adresse électronique et leur contact sur LinkedIn !

➔ À L'AUTRE



CH6

**JE SUIS
À L'ONU
À GENÈVE!**

➔ **QUE PUIS-JE FAIRE D'AUTRE**

ASSISTER AUX CONSULTATIONS INFORMELLES

La boîte à outils porte principalement sur la manière d'influencer des résolutions de l'ONU à l'aide du langage du plaidoyer et insiste sur le caractère essentiel de la présence aux négociations informelles. **Ces consultations informelles sont le lieu où la vraie « magie » a lieu dans le travail de plaidoyer aux Nations Unies.** C'est au cours de ces sessions que vous pouvez observer les États interagir et négocier, fournir des contributions directes et entrer en lien avec d'autres représentant·es de la société civile.

Alors que les consultations informelles sont un moyen essentiel de plaider en faveur d'éléments de langage dans les résolutions, elles ne sont pas la seule possibilité. D'autres méthodes efficaces, telles que la participation à des événements parallèles ou des dialogues interactifs, peuvent être efficaces. Nous y reviendrons plus tard dans cette section. Ces approches alternatives peuvent vraiment décupler vos efforts de plaidoyer et vous donner des chances supplémentaires de façonner le langage et les résolutions de l'ONU.

PRENDRE PART À DES DIALOGUES INTERACTIFS

Au Conseil des droits de l'homme, les dialogues interactifs sont une excellente opportunité pour les jeunes activistes d'entrer en contact avec des personnes qui pensent comme elles et eux, des diplomates, des représentant·es de l'ONU et d'autres parties prenantes importantes sur des thèmes tels que la SDSR. Ces sessions vous permettront de connaître les points de vue de différents États et organisations de la société civile. Il est cependant important d'adopter une approche critique de ces dialogues.

Bien qu'ils soient « interactifs », de nombreux discours et nombreuses réponses sont souvent préparé·es à l'avance, ce qui peut limiter les conversations spontanées. Ces espaces restent néanmoins intéressants pour poser des questions et obtenir des informations de parties prenantes officielles. Avoir préparé des questions et points à aborder à l'avance peut vraiment renforcer votre participation à ces dialogues. Il est important d'utiliser l'écoute active pendant la session, afin de répondre de manière pertinente à ce qui est débattu, même dans le cadre des limites du format. Et après le dialogue, il peut être très bénéfique de contacter les participant·es ! C'est l'occasion de poursuivre la conversation, d'échanger vos coordonnées, de vous faire des ami·es et de bâtir des relations qui peuvent perdurer au-delà de l'événement.

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES ET AUTRES ACTIVITÉS

+ Organiser votre propre événement parallèle pour influencer une résolution

Si vous voulez organiser votre propre événement parallèle pour influencer une résolution ou vous faire entendre, réfléchissez tout d'abord à ce que vous voulez atteindre. Quelle thématique vous passionne ? Rassemblez une équipe d'allié·es ou d'autres organisations de jeunes qui partagent votre vision : vos efforts en seront renforcés et votre message aura davantage d'impact.

En matière de détails: si votre événement se déroule en présentiel, il vous faudra un lieu. Pour les événements virtuels, choisissez une plateforme fiable. Promouvez votre événement très largement. Les réseaux sociaux sont parfaits pour cela. Parlez-en et assurez-vous que les gens savent pourquoi ils devraient y participer. Et n'oubliez pas la sécurité. Pensez à la manière de gérer toute perturbation de votre événement, et assurez-vous du bien-être de tout le monde pendant l'événement.

+ Participer aux événements des autres

Outre la participation aux dialogues interactifs, vous pouvez également endosser un rôle plus actif pour optimiser vos efforts de plaidoyer. Vous pouvez, notamment, devenir panéliste à des événements parallèles. Cela vous permettra de parler de votre expertise et de présenter votre point de vue avec un public très diversifié.

Il est cependant important de ne pas oublier que vous pouvez dire « non ». Des partenaires ou collègues peuvent parfois être très enthousiastes et vous encourager à modérer une table ronde ou à y intervenir. Il est tout à fait acceptable de refuser si vous sentez que ce thème n'entre pas dans vos domaines d'expertise ou si vous avez des inquiétudes relatives à la sécurité.

Ceci dit, participer à ces événements peut également être une expérience amusante qui enrichit vos connaissances et améliore vos compétences de prise de parole en public. Peser le pour et le contre peut vous aider à prendre la bonne décision pour vous-même, tout en participant quand même à d'importantes discussions dans votre secteur.

Une autre stratégie efficace est le coparrainage d'événements, en soutien aux réseaux menés par des jeunes ou autres alliés de la société civile. Ceci démontre non seulement votre solidarité, mais contribue également à créer des coalitions plus solides autour d'objectifs partagés.

Participer à des événements organisés par d'autres organisations et initiatives peut être une excellente occasion d'apprendre et de créer du réseau. Avant d'y aller, préparez-vous. Consultez le programme de l'événement, pour savoir qui prend la parole et quels sont les principaux objectifs. Ceci vous aidera à vous préparer et à profiter au mieux du temps que vous y passerez. **Pendant l'événement, participez aux discussions et entrez en contact avec d'autres personnes si vous êtes suffisamment à l'aise pour cela!**

REMARQUE SUR LE PLAIDOYER



Quelques [inconvénients] du plaidoyer à distance...

Dans le contexte de l'influence des résolutions à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), le plaidoyer hybride et à distance a gagné en importance, surtout ces dernières années dans un contexte de réglementations relatives à la COVID et d'inflation qui met Genève encore un peu plus hors de portée.

Cette transition vers le plaidoyer à distance et hybride a à la fois élargi les possibilités, et pose de nouvelles difficultés pour les défenseur·es.

Voici certains des inconvénients sur lesquels nous souhaitons nous pencher :

- ✱ **Le manque d'interactions personnelles:** les réunions en personne et discussions informelles sont super importantes pour créer des relations, gagner la confiance et influencer les décideur·euses. Sans cette opportunité de rencontres spontanées et de discussions en aparté qui ont souvent lieu lors des sessions de l'ONU, il peut être difficile pour les défenseur·es « à distance » de réseauter de manière efficace et d'obtenir du soutien pour leur cause.
- ✱ **Les problèmes techniques et logistiques sont de gros obstacles pour le plaidoyer à distance.** Puisqu'il dépend fortement de la technologie, les complications peuvent être nombreuses. Les connexions internet instables et les pannes techniques peuvent empêcher la communication, et les différences de fuseau horaire peuvent très fortement compliquer la programmation de réunions et d'événements. En outre, tout le monde n'a pas accès à la technologie et aux équipements requis, ce qui crée des inégalités qui viennent compliquer le plaidoyer – surtout dans les zones rurales.
- ✱ **Et en plus de cela, le plaidoyer à distance n'a souvent pas le même impact que la même visibilité que la participation en personne.** Les interventions virtuelles peuvent ne pas retenir autant l'attention que celles en personne lors des réunions de l'ONU. Sans interactions face à face, il est plus difficile d'interpréter les réactions et d'ajuster votre message en direct, ce qui peut amoindrir l'effet de votre plaidoyer. La couverture

médiatique et la sensibilisation du public aux initiatives à distance sont généralement moindres. Les défenseur·es ont ainsi plus de mal à initier une dynamique et à influencer les défenseur·es clés.

- ✱ **Il peut également être plus compliqué de se coordonner avec d'autres organisations et parties prenantes.** L'alignement de stratégies et des messages nécessite des efforts supplémentaires lorsqu'on ne peut pas se réunir en personne. Et bâtir des coalitions, tout en gardant l'attention de tout le monde, peut être difficile lorsqu'il y a peu d'occasions informelles pendant lesquelles échanger et s'accorder sur des stratégies. Ces défis de coordination peuvent ralentir la mise en place de campagnes efficaces de plaidoyer.
- ✱ **La crise budgétaire continue aux Nations Unies vient ajouter une couche de complexité supplémentaire à la participation à distance.** Elle a de sérieuses conséquences sur la manière dont les défenseur·es peuvent prendre part aux discussions et décisions aux Nations Unies, surtout dans des formats hybrides qui allient participation en personne et à distance. L'annulation de sessions et de groupes de travail pré-session pour les organes de traités non seulement retarde des examens indispensables de la manière dont les pays respectent les traités relatifs aux droits humains, mais vient également s'ajouter aux nombreux rapports déjà en retard, qui doivent être révisés. La crise contribue également au rétrécissement de l'espace civique aux Nations Unies, compliquant d'autant l'échange des points de vue entre défenseur·es. La situation impacte de manière disproportionnée les personnes des pays en développement, qui sont souvent confrontées à des obstacles plus importants en matière de participation en personne.

Quelques **avantages** du plaidoyer à distance

Le plaidoyer à distance aux Nations Unies présente quelques avantages de taille, qui permettent diverses formes d'engagement et d'inclusivité.

- + **Un des principaux atouts est la meilleure accessibilité et participation.** Le plaidoyer à distance donne accès aux processus de l'ONU à bien plus de personnes, qui pourraient autrement avoir du mal à participer. Cet accès élargi enrichit la diversité des voix et opinions présentées, surtout celles d'organisations de la base et de régions sous-représentées. Il réduit les coûts de déplacement et d'hébergement dans de grandes villes comme Genève ou New York, facilitant la participation des défenseur·es. **Et les personnes qui ont des problèmes d'obtention de visa ou des inquiétudes liées à la sécurité peuvent ainsi participer plus librement.**

- + **La flexibilité est un autre avantage majeur du plaidoyer à distance.** Les défenseur·es peuvent mieux gérer leur temps, puisqu'elles et ils n'ont pas à s'éloigner aussi longtemps de leur travail localement. Il est bien plus facile de participer à plusieurs événements lorsqu'il n'est pas nécessaire de se déplacer d'un lieu à l'autre, et le temps gagné sur les déplacements peut être investi dans des activités de plaidoyer ou des responsabilités locales.
- + **En outre, le plaidoyer à distance peut toucher un public bien plus large.** Les sessions en direct et enregistrées rendent les événements accessibles à un plus grand nombre de personnes, et les réseaux sociaux permettent à tout le monde de partager et d'interagir en temps réel. Les événements parallèles virtuels permettent des assemblées plus diversifiées et nombreuses que les traditionnelles réunions en personne !
- + **La rentabilité est un autre gros avantage du plaidoyer à distance.** En réduisant les coûts de déplacement et d'hébergement, les défenseur·es peuvent économiser beaucoup d'argent tout en s'engageant à l'ONU. Le coût d'impression de supports et les ressources physiques sont également limités, ce qui réduit les coûts pour les organisations à l'origine des événements et réunions. Ces économies peuvent aider de petites organisations et des défenseur·es individuel·les à s'impliquer davantage dans les processus de l'ONU.
- + **Enfin, le plaidoyer à distance est meilleur pour l'environnement puisqu'il limite les déplacements internationaux.** Ceci signifie que l'empreinte carbone de la participation aux activités de l'ONU est limitée – ce qui s'aligne sur les efforts mondiaux d'action face au changement climatique.

ASTUCE PRO

Constituer et entretenir des réseaux virtuels est plus important que jamais ! Utilisez Signal pour coordonner vos efforts de plaidoyer en toute sécurité, partager l'avancement des négociations en temps réel et rester en lien avec vos allié·es. Cette plateforme vous permet de vous mobiliser et de partager des informations rapidement, ce qui peut être essentiel lors de négociations accélérées sur des résolutions.



SUIVI

Avant de vous plonger dans l'importante tâche du suivi des résolutions après votre intervention de plaidoyer à l'ONUG, **il est indispensable de prendre le temps de vous concentrer sur votre santé mentale et de prendre soin de vous. L'activisme peut être incroyablement gratifiant, mais il peut également être émotionnellement et psychologiquement épuisant.** Pour entretenir votre passion et votre énergie pour le plaidoyer, assurez-vous de donner la priorité à votre bien-être. Passez du temps à faire des choses qui vous donnent du plaisir et vous relaxent. Qu'il s'agisse de cuisiner votre plat préféré, de lire ou de passer du temps dans la nature, ces activités peuvent vous rééquilibrer mentalement ; tout le monde en a besoin. Entourez-vous d'ami·es qui vous soutiennent et de défenseur·es de vos réseaux. Partager vos expériences et émotions avec des personnes qui le comprennent peut vous apporter du réconfort et de la motivation. Constituez-vous un réseau de soutien dans lequel vous pouvez échanger sur des idées, vos difficultés et vous encourager mutuellement.

Alors... retournons-y: le suivi de résolutions pour lesquelles vous avez plaidé à l'ONUG est très important pour garantir que tout votre travail donne des fruits ! Voici quelques conseils concrets et des actions qui peuvent avoir un réel impact :



**RESTEZ
MOBILISÉ·E**

maintenez la communication ouverte avec les organes de l'ONU et les États membres concernés.



**UTILISEZ LES
RÉSOLUTIONS
COMME DES
LEVIERS**

faites le lien entre des résolutions internationales et vos efforts nationaux de plaidoyer. Créez une stratégie qui définit la manière d'utiliser les résolutions adoptées pour faire pression sur votre gouvernement. Il peut s'agir de rédiger des courriers à des décideur·euses, d'organiser des réunions avec des responsables de politiques ou d'organiser des campagnes publiques qui soulignent l'importance de ces engagements.



UTILISEZ LES PLATEFORMES EN LIGNE

servez-vous des réseaux sociaux, de webinaires et de forums en ligne pour poursuivre la discussion. Partagez des nouveautés, des informations et des appels à l'action pour que les problématiques restent en tête des ordres du jour des décideur·euses.

RASSEMBLEZ DES DONNÉES PROBANTES



suivez l'impact des résolutions en collectant des données et des histoires qui démontrent leur impact sur le terrain. Il peut s'agir de statistiques, d'études de cas ou de témoignages de personnes ou de communautés. La présentation de ces données probantes peut renforcer votre discours lorsque vous interagirez avec des décideur·euses politiques lors de prochaines sessions.

COLLABOREZ AVEC DES ALLIÉ·ES



approchez-vous d'autres organisations et défenseur·es pour mieux faire entendre votre voix. Organisez ensemble des campagnes, partagez des ressources et apprenez les un·es des autres ! **Vous pouvez aussi nouer des amitiés à Genève !**

SOYEZ PERSÉVÉRANT·E

le plaidoyer est un effort de longue haleine, ne l'oubliez pas. Ayez aussi de la persévérance dans vos actions de suivi, même si les progrès vous semblent lents. Votre dévouement peut faire la différence sur la durée.

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DE SUIVI



dès que cela est possible, participez aux réunions de suivi organisées par d'autres organisations, des organes de l'ONU ou des États membres sur la mise en œuvre des résolutions.

Continuez à œuvrer pour les avancées, et n'oubliez pas que votre voix contribue à façonner un avenir meilleur !

MERCI DE VOTRE CONFIANCE ! MAINTENANT, VOUS MAÎTRISEZ LES RÉOLUTIONS À GENÈVE À LA PERFECTION !

Ressources et outils

- + UN Language Guide de CHOICE for Youth and Sexuality
- + YouthUp UN toolkit de CHOICE For Youth and Sexuality

SOURCES

1. Cox, E. (2010). State interests and the creation and functioning of the United Nations Human Rights Council. *Journal of International Law and International Relations*, 6, 87. Consulté sur <https://heinonline.org/HOL/LandingPage?handle=hein.journals/jilwirl6&div=7&id=&page=>
2. Haslegrave, M. (2013). Sexual and reproductive rights at the United Nations: frustration or fulfillment? *Reproductive Health Matters*, 21(42), 197-207. [https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1016/S0968-8080\(11\)38585-0](https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1016/S0968-8080(11)38585-0)
3. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. (n.d.). Sessions. Consulté sur <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sessions>
4. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. (2015). Résolution 29/14 : Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes : éliminer la violence familiale. Consulté sur https://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/RES/29/14
5. Office des Nations Unies à Genève. (n.d.). Qui nous sommes. Consulté sur <https://www.ungeneva.org/en/about/who-we-are>
6. Service international pour les Droits de l'Homme (ISHR). (n.d.). Résolutions : que fait le Conseil des droits de l'Homme ? Consulté sur <https://academy.ishr.ch/learn/un-human-rights-council/what-does-the-human-rights-council-do-resolutions>
7. Haut-Commissariat aux droits de l'homme. (n.d.). Mandat. Consulté sur <https://www.ohchr.org/en/about-us/mandate-un-human-rights>
8. Service international pour les Droits de l'Homme (ISHR). (2024) « UN Liquidity Crisis: Rights Groups Call on States to Pay Your Dues. » ISHR, <https://ishr.ch/latest-updates/un-liquidity-crisis-rights-groups-call-on-states-to-payyourdues/>.

CHOICE FOR
YOUTH &
SEXUALITY